

## Un Référent Technique Aide Sociale à l'Enfance (H/F) – Territoire Nord

Rattaché à la Direction enfance famille, sous l'autorité du Responsable du Service ASE Territoire Nord, Le référent technique des services ASE de territoire a pour mission, sous l'autorité hiérarchique du responsable territorial ASE, de garantir la construction et la mise en œuvre des Projets pour l'Enfant pour les mesures Aide Sociale à l'Enfance (hors placement) : TISF, AED, AEMO, AESF, centre parental... Il assure le conseil technique auprès des équipes et il coordonne les interventions des autres services départementaux et des partenaires dans ce cadre. Il assure la continuité de service en l'absence du responsable territorial ASE et participe à la construction de la politique départementale de protection de l'enfance.

**GRADE MINIMAL** : Assistant socio-éducatif

**GRADE MAXIMAL** : Conseiller socio-éducatif hors classe

**RESIDENCE ADMINISTRATIVE** : Verdun

### MISSIONS & ACTIVITÉS PRINCIPALES

#### 1- Garantir la construction et la mise en œuvre des projets pour l'enfant dans le cadre des mesures ASE (hors placement)

- Apporter son avis technique au responsable ASE sur les demandes de mesures ASE (hors placement)
- Orienter et accompagner le développement de projets individuels en lien avec les responsables et les équipes DEF et DPA à l'origine de la demande
- Après décision des mesures par le RTASE, garantir l'exhaustivité et la qualité de l'évaluation et des objectifs des projets pour l'enfant transmis aux associations partenaires mettant en œuvre les mesures administratives ASE (ALYS, AMSEEA, SEISAAM)
- Apporter son conseil technique auprès des équipes ASE, et en second niveau auprès de la Direction Prévention et Accompagnement

#### 2- Représenter le Département dans la mise en œuvre des mesures ASE (hors placement)

- Représenter le Département, par délégation, pour recevoir les familles et éventuellement contractualiser des mesures administratives avec la famille (AED, centre parental, placements...) après accord du RTASE
- Participer aux audiences judiciaires dans son champ d'intervention et en représentation institutionnelle ASE
- Être l'interlocuteur habituel des associations partenaires sur son champ d'intervention

#### 3- Coordonner les interventions des autres services, directions et associations partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des projets pour l'enfant des mesures ASE (hors placement)

- Impulser et garantir le projet pour l'enfant, sa mise en œuvre et son évaluation
- Coordonner la mise en œuvre du projet pour l'enfant dans les situations complexes avec plusieurs partenaires, en organisant et animant des concertations
- Faire des rencontres régulières avec les associations partenaires sur les projets individuels et les difficultés rencontrées dans le dispositif
- Veiller systématiquement à la mobilisation des ressources de l'environnement de l'enfant
- Assurer la coordination des accueils au centre parental

#### 4- Contribuer à l'organisation et l'animation de l'équipe ASE territoriale

- Assurer l'intérim du responsable ASE en son absence sur les décisions des mesures ASE afin d'assurer la continuité de service sur la mission
- Participer aux réunions de service en apportant ses connaissances et son expertise
- Soutenir la diffusion de nouvelles pratiques, méthodologies d'intervention auprès des professionnels, et contribuer à l'animation des lignes métiers

#### 5- Contribuer à la politique départementale de protection de l'enfance

- Contribuer à l'analyse des besoins sociaux sur le territoire en matière de protection de l'enfance, et repérer les acteurs mobilisables ainsi que leurs potentialités
- Participer aux groupes de travail, réflexions départementales et mettre en œuvre des projets territoriaux
- Construire et/ou participer à des projets en lien avec le soutien à la parentalité et l'enfance en danger
- Contribuer au recueil des données qualitatives et quantitatives du territoire pour le pilotage de la Direction et l'ODPE
- Réaliser des astreintes ASE

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ATTENDUES :

**Connaissances professionnelles** : Connaissance des acteurs, du cadre légal et réglementaire, des dispositifs et des modes de mise en œuvre des compétences du Département en la matière d'action sociale ; Dispositifs, partenariats, législation et procédures relatives à l'Aide sociale à l'enfance ; bonne maîtrise de l'environnement informatique.

**Compétences professionnelles** : Capacité d'analyse, de synthèse, d'écoute et d'adaptation ; Savoir travailler en équipe et en transversalité ; Savoir analyser les besoins sociaux du territoire et la demande sociale ; Travailler en transversalité et mobiliser un partenariat

**Attitudes professionnelles** : Apprécier le stade de développement d'un enfant et repérer ses besoins, Aptitudes relationnelles et pédagogiques, Autonomie et adaptation, Capacité à prendre du recul, Confidentialité, Rigueur et organisation

**CONDITIONS SPÉCIFIQUES** : Intérim d'un chef de service (délégation de signature par intérim), Astreintes ASE.

**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES** : Rémunération indiciaire + régime indemnitaire. Droits 25 jours de congés + jours RTT selon organisation du temps de travail. Possibilité de télétravail. CET monétisable. Tickets restaurant. Chèques vacances. Participation prévoyance. Participation aux frais de transports en commun. Amicale du personnel.  
Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation, CV, dernier arrêté de situation administrative ou attestation de réussite au concours) **avant le 15 avril 2023**, à :

**Monsieur le Président du Conseil départemental**  
**Département de la Meuse - Direction des Ressources Humaines**  
**BP 50 514**  
**55012 BAR LE DUC CEDEX**  
**drh@meuse.fr**

Pour tout renseignement complémentaire, contactez Mme Fanny VILLEMEN,  
Directrice enfance famille au 03.29.77.37.02